



À l'heure où j'écris ces quelques lignes, je ne peux que constater que la situation sanitaire nous impose cette année encore, son rythme et son lot de contraintes. En effet, nous sommes déçus de ne pouvoir organiser le repas des aînés et la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité.

En dépit du tempo dicté par le virus de la Covid 19 et ses multiples variants, 2021 a été une année de mobilisation et de travail pour nous les élus. La Covid n'a atteint ni notre ferveur, ni notre dynamisme. De nombreux projets ont été menés à bien comme le lancement des commissions ouvertes aux habitants (écologie, jeunesse, culture, patrimoine, activités économiques, cadre de vie). Puis l'avancée significative du Plan Local d'Urbanisme. Mais aussi l'installation dans un local communal d'un artisan luthier au centre du village. Et enfin l'achat d'un véhicule pour le service technique, l'exécution de travaux sur certains bâtiments communaux (toiture, façade, panneaux photovoltaïques,...) et la réalisation de plusieurs chantiers de voirie (gestion des eaux pluviales, réfection de routes en terre, parking, etc.)

L'information reste une priorité, notre site internet a fait peau neuve, nous travaillons à l'alimenter et à l'enrichir. Nous continuerons à garder le lien avec les hameaux en poursuivant les visites comme nous avons réussi à le faire en 2021.

Le P'tit journal est un vecteur de communication auquel nous tenons et qui me permet, ainsi que mon équipe, de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2022, qu'elle vous apporte joie et épanouissement.

Je vous souhaite bonne lecture de cette première édition 2022.

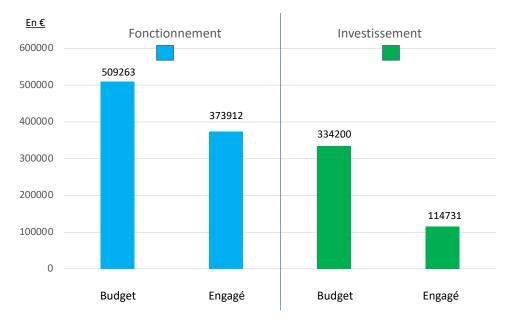
Budget 2021

Le budget de la commune pour l'année 2021 s'établit à 843 463 € réparti en 2 postes, 509 263 € pour le fonctionnement et 334 200 € pour les investissements, soit une baisse de 4% par rapport à 2020.

Au 21 décembre 2021, l'état des dépenses est le suivant:

Dépenses engagées en fonctionnement: 373 912 €

Dépenses engagées en investissement: 114731 €



Ce qui représente un engagement de 73 % pour le fonctionnement et de 34 % pour l'investissement.

Ce chiffre s'explique par le fait que la crise sanitaire liée au Covid 19 a retardé la réalisation de certains projets, (engagement tardif: des commissions, de travaux de voirie, travaux de rénovation des bâtiments communaux,...) qui ne seront comptabilisés qu'en 2022.

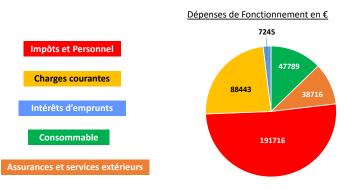
Dans le détail, les dépenses d'investissement sont en retrait par rapport aux prévisions, pour les raisons ci-dessus. Les dépenses de fonctionnement sont, à l'inverse, plus importantes, liées en grande partie, à l'embauche de personnel pour le renforcement de l'équipe technique.

Dépenses de fonctionnement:

Le premier poste de dépense concerne les impôts et les charges de personnel (y compris les indemnités des élus) qui représentent 51 % du réalisé en fonctionnement.

Viennent ensuite les charges courantes qui comprennent, le syndicat des 2 vallées, le service incendie, les contributions au PNR, au SDEA, et des frais de gestion informatique.

Enfin, les charges de produits consommables (EDF, Internet et téléphone, affranchissement, carburants pour les véhicules, fournitures de bureau et scolaires, etc) et les charges d'assurance et de services extérieurs (les assurances des locaux, des véhicules, les maintenances informatique et photocopieurs, SDE, entretien des matériels roulant, etc).



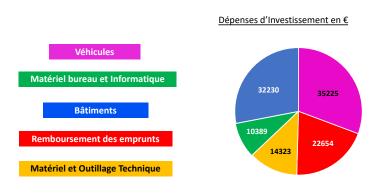
Engagé au 21/12/2021 : 373912 €, soit 73% du budget

Dépenses d'investissement:

En investissement, les travaux sur les bâtiments ainsi que l'achat d'un véhicule représentent 60% des dépenses. L'achat du véhicule s'est fait grâce à un crédit sur 6 ans, cette dépense est donc compensée par une recette de 30 000 €. Pour les bâtiments, il s'agit en particulier de la façade de la cantine scolaire et de l'aménagement du local loué au luthier.

L'acquisition de matériel technique (débroussailleuse, visseuse et perforateur) ainsi que des panneaux de signalisation (interdiction aux véhicules à moteur sur les chemins de randonnée) s'élèvent à 20% des investissements.

En informatique, l'acquisition d'ordinateurs pour l'école est compensée par une dotation de l'état.



Engagé au 21/12/2021 : 114731 €, soit 34% du budget

Voirie

NOUVEAU VÉHICULE

Un véhicule neuf a été acheté pour le service technique.

Il s'agit d'un Pick-Up (Toyota Hilux) possédant une benne basculante.

Motricité 4x4, robustesse, polyvalence,... Il est le partenaire idéal des activités de voirie.

Le crédit (30000 €), contracté pour son achat, sera intégralement remboursé durant l'actuelle mandature.



RECRUTEMENT



La commune a le plaisir d'accueillir un nouvel agent: Lionel Salmon, habitant de Saint-Joseph-des -Bancs

Son contrat (CUI-PEC) de 9 mois, renouvelable, a débuté le 1er novembre 2021.

Ainsi, il remplace Ludovic, dont le contrat s'est terminé fin novembre.

ILLUMINATIONS de NOËL

Conformément à la législation, et pour assurer la sécurité des employés communaux, la municipalité a fait intervenir une nacelle, avec deux opérateurs des services techniques de Vals-les-Bains.

Dorénavant, cette opération aérienne se fera selon cette modalité.



LE BÉNÉFICE

En collaboration avec le service des routes du département, il a été décidé de créer un parking au centre du hameau, pour répondre aux problèmes de stationnement sur la route de Gourdon (RD 257).

À cet effet, un mur de soutènement en pierre a été construit.

Cet ouvrage, d'environ 35 m² s'étend sur 20 m.

Un grand bravo à Camille, Lionel et Ludovic pour sa réalisation.

NB : Le revêtement du parking sera fait par l'entreprise Colas, au printemps.



EXTERNALISATION

À l'automne, le service voirie s'est retrouvé dans l'incapacité de réaliser certains travaux nécessitant des engins.

Afin d'assurer la continuité du service, l'équipe municipale a pris la décision de faire intervenir l'entreprise ETAR (Cyril Robert) sur une période de sept jours.

Au programme : curage des fossés, réfection de chemins, et arasement des bas-côtés.

Nous saluons son professionnalisme dans l'exécution de ces tâches.

PROJET VOIRIE

La gestion de l'écoulement des eaux pluviales est un problème récurrent sur les routes et chemins de Saint-Andéol-de-Vals.

En effet, la voirie se retrouve, régulièrement, endommagée par les orages estivaux et encore plus lors des épisodes cévenols...

L'équipe municipale a donc décidé d'entreprendre des travaux conséquents (55963 € TTC) en différents points du territoire communal :

- partie basse du chemin du Monteil,
- déviation de la canalisation sous le Multi-commerce,
- partie intermédiaire du chemin du Sandronnet,
- route de Vignolles,
- hameau de Durou,
- rue de l'église,
- parking du Bénéfice et chaussée de la Serrette.

L'entreprise Colas a été retenue pour effectuer ces différents chantiers.

Le choix de celle-ci s'est fait après un appel d'offre (3 entreprises étaient candidates), avec comme critère exclusif de sélection, le prix le moins élevé.

À noter que le pilotage (solutions techniques, dimensionnement, chiffrage, et suivi) de ce projet fût supervisé par Anne Vernet, chargée d'opérations à la direction des routes du conseil départemental.

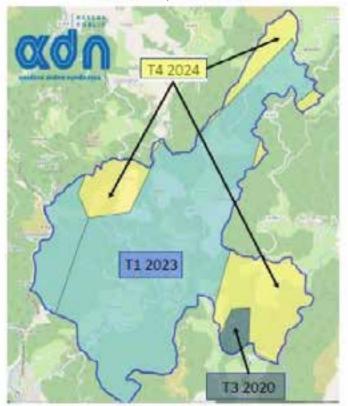
L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du mois de janvier (hors revêtement).

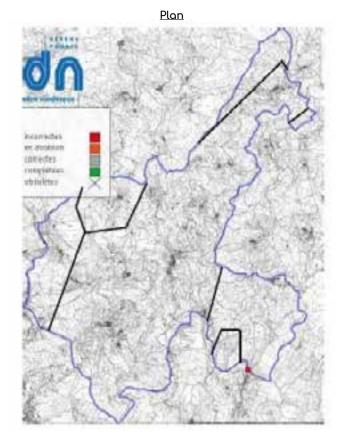


Déploiement de la fibre optique

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) a mis en place un nouvel outil visant à améliorer notre visibilité sur l'avancement du déploiement de la fibre optique sur notre commune. Une cartographie du déploiement est dès à présent disponible en ligne, sur un espace dédié via l'outil ADN Map. Elle nous permet de savoir où en est le déploiement sur notre commune et de connaître le calendrier prévisionnel d'ouverture des services.

Ouvertures prévisionnelles





La fibre sera déployée au cours du premier trimestre 2023 pour la zone en bleu et au cours du 4ème trimestre 2024 pour les zones en jaune. La zone en gris est, pour sa part, déjà pourvue de la fibre; à noter que cette zone ne compte plus aucun habitant!

Techniquement, la mise en place des câbles de la fibre optique se fera, en partie, sur les poteaux d'Orange et d'Enedis existants, mais nécessitera aussi l'implantation de nouveaux poteaux sur un certain nombre de propriétés privées en bord de route.

ADN a besoin de l'autorisation des propriétaires pour accéder à leurs parcelles et réaliser les travaux d'implantation des différents éléments nécessaires (poteaux ou tracés souterrains). Les propriétaires concernés recevront prochainement une convention de passage à signer.

Ces conventions autorisent les entreprises chargées des travaux à réaliser les opérations d'entretien des abords des équipements telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage en cas de risque d'endommagement des équipements du réseau.

Le cheminement de la fibre se fera de la manière suivante:

- Un tronçon entre le col de Vals et la Serrette
- A partir de la Serrette:
- un premier tronçon jusqu'au chef-lieu via Massiol, puis jusqu'au Bénéfice.
- un deuxième tronçon entre la Serrette et Fontbonne desservant toutes les habitations situées entre ces 2 hameaux.

Dans la zone du pont d'Haut Ségur, 5 poteaux vont être ajoutés le long de la route de Massiol. À hauteur du pont, les câbles passeront sous la route en empruntant les béalières existantes afin d'éviter l'implantation d'un poteau au bout du pont.

Nous ferons une information régulière sur ce sujet, sur le site Internet de la Mairie, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



L'école

Petit stand de Noël à Saint-Andéol-de-Vals

Pour aider l'Amicale Laïque à financer nos projets, nous (les élèves de Saint-Andéol-de-Vals) avons fabriqué des petites cartes postales que nous avons vendues devant le multi-services, avant les vacances de Noël.

Les cartes postales ont été fabriquées à partir de papiers recyclés, de chutes de papiers cadeau et de cartonnages récupérés.

Nous remercions Corine et Philippe de nous avoir fait une petite place devant leur commerce, pour installer notre stand.

Merci à tous ceux et celles qui ont acheté des cartes et petits objets (confectionnés par les parents de l'Amicale).

Nous allons pouvoir acheter quelques outils pour jardiner!

Bonne Année 2022 à Tous et Toutes!

Les élèves de l'école Primaire Publique de Saint-Andéol-de-Vals

Projet graphique et poétique partagé

Comme l'an passé, les élèves de l'école ont souhaité partager une expérience avec les habitants de leur village, à travers une représentation graphique ou picturale et/ou poétique sur le thème de **la forêt**.

Vous avez certainement reçu dans votre boîte à lettres, un petit message expliquant notre projet. Nous n'avons pas eu beaucoup de retours pour le moment, nous espérons que vous trouverez un nouveau souffle en ce début d'année pour venir enrichir l'ensemble des productions.

Ces productions feront l'objet d'une exposition à ciel ouvert à travers le village (et sans doute dans les différents hameaux); nous vous informerons de la date et durée de cette exposition, en espérant que vous prendrez plaisir à découvrir l'ensemble des créations picturales et poétiques.

Merci à ceux et celles qui participeront à l'aventure, merci à ceux et celles qui viendront découvrir l'exposition!

Les élèves de l'école Primaire Publique de Saint-Andéol-de-Vals

Le C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Cette année encore le Repas des Anciens a dû être annulé... avec beaucoup de regrets.

L'espoir de se retrouver autour d'un repas avec animation musicale n'a pu se réaliser. Soyons confiants pour l'année prochaine. De ce fait, des Bons d'Achats au Comptoir du Sandron ont été offerts pour ceux qui avaient opté pour ce choix et les Colis ont été distribués par les Membres du C.C.A.S. dès le lundi 10 janvier 2022,

6 personnes en E.P.H.A.D ont reçu pour NOËL un colis Bien-Être Melvita,

9 personnes ont rejoint les Septuagénaires de la Commune de ST-ANDÉOL-DE-VALS

ATELIER MÉMOIRE:

Pour ceux qui avaient oublié: il n'est pas trop tard pour participer à l'atelier mémoire de ST-ANDÉOL-DE-VALS dès les 27/01 -10/02, 24/02 – 10/03, 24/03... dans la bonne humeur et convivialité!!!

Inscription en mairie.

Jardin partagé

Cette année, les enfants de l'école vont initier un potager sous l'aire de pique-nique à l'entrée du village.

Certains semis et repiquages seront assurés par les enfants, cependant nous cherchons des volontaires pour venir partager cette expérience avec nous!

Vous avez envie de venir jardiner avec nous, vous pourriez partager vos connaissances avec les enfants, assurer l'arrosage du jardin à certains moments de l'année (vacances scolaires!!!), alors manifestez-vous auprès de l'école ou de la Mairie; nous prendrons contact avec vous pour approfondir ce partenariat.

Natalia MARIE

Panne de chauffage à l'école

Le système de chauffage de l'école est tombé en panne le 8 novembre 2021.

La société Gascon qui a réalisé l'installation du système de chauffage n'existant plus, nous avons contacté plusieurs chauffagistes, et nous avons fait appel à la société Largier Technologie pour un premier diagnostic. Il s'est avéré que le compresseur de la pompe à chaleur était en court-circuit. La pièce défectueuse a été remplacée dans la quinzaine de jours qui a suivi.

Malheureusement, ce nouveau compresseur est, à son tour, tombé en panne au bout de 5 jours, avec les mêmes symptômes que le précédent! Un système de radiateurs électriques a été mis en place pour compenser, au mieux, la panne du système central.

Depuis, la société Largier Technologie a mis en cause la vétusté de l'installation, qui expliquerait ces pannes à répétition, et nous a proposé le remplacement complet de l'unité extérieure. Nous avons accepté cette proposition, dans l'urgence, compte tenu de la nécessité d'avoir un chauffage efficace en cette période d'hiver

L'absence de plans de l'installation, nécessite la vérification complète des différents circuits afin de définir les caracté-

ristiques de l'unité extérieure à remplacer, sachant que le modèle en panne ne se fait plus. Ces travaux de vérification effectués juste avant Noël, amènent la société Largier Technologie à remplacer une partie de ces canalisations situées dans l'école, ainsi que le nettoyage complet du circuit intérieur.

Le délai de réalisation de l'ensemble de ces travaux est estimé à 3 semaines à compter du 12 janvier, ce qui laisse à penser que le système ne sera probablement pas opérationnel avant début février.

Les commissions ouvertes aux habitants

Les commissions continuent leur chemin, avec leur rythme et avancées propres. Quelques mots plus précis.

La commission jeunesse s'est réunie plusieurs fois pour mettre en place une ludothèque dans le village pour petits et grands (voir article à ce sujet). N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez prendre part à ce projet.

La commission culture souhaite toujours mettre en place une programmation, mais le contexte sanitaire est malheureusement encore limitant. Nous mettons tout en œuvre pour rouvrir ces espaces et temps de culture au plus vite.

Lors de la dernière réunion de la commission Cadre de vie ou « Art de vivre », nous avons recensé les projets de petites et grandes tailles qui s'inscriraient dans cette thématique. En partant de l'aménagement du centre bourg, nous avons notamment listé les besoins dans le centre du village (aménagement de jardins partagés, coins livres, jeux pour enfants, place du marché à rendre plus attractive et conviviale encore,...). Comme convenu, ces propositions ont été soumises ensuite à l'équipe municipale pour validation et planification. Le compte-rendu plus détaillé se trouve en mairie.

Dans cette perspective, nous allons organiser deux journées citoyennes.

Les commissions sont encore et toujours ouvertes à tous et à tout moment de la vie municipale.

Date des prochaines réunions:

- Commission jeunesse: mercredi 2 février, 10h, rendez-vous salle des associations.
- Commission Cadre de vie: samedi 12 février, 10h30, rendez-vous salle des mariages.
- Commission écologie: jeudi 17 février, 18h30, rendez-vous salle des mariages.
- Commission culture: mardi 1er mars 20h30, rendez-vous salle des mariages.
- Commission patrimoine: jeudi 17 février, 16h, rendez-vous salle des mariages.

Visites dans les hameaux

Le 29 octobre à Oise, le 19 novembre au Nogier et le 3 décembre à Haut Ségur. Le Maire et ses adjoints ont rendu visite aux habitants. Les discussions ont porté sur divers sujets, comme la réfection des calades, les problèmes de parking, les nuisances liées aux motards qui circulent dans les chemins de randonnée et les difficultés de réception des téléphones portables et d'Internet.

Le Nogier



Haut Ségur



Nous viendrons vous rencontrer prochainement:

- au Boissignol, le vendredi 11 mars 2022 à 17 h
- à Montagnac, le vendredi 1er Avril 2022 à 17 h

	Planning prévisionnel des activités des associations				
	Altitude 500	Amicale Laïque	Les Amis de St-Andéol	Las Lauzetas (Chorale)	S.A.V.A Saint-Andéol- de-Vals Animation
Février			le 19 soirée choucroute		le 12 et 13 Cochonailles
Mars					le 19 ou 26 Concours de belote
Avril			le 30 journée patrimoine	les 1, 2 et 3 théatre	
Mai					
Juin		le 24 Kermesse			
Juillet	le 9 Village en musique				
Août			le 16 Jeux pour enfants	les 6 et 7 concert Coline Serreau	
Septembre					
Octobre			le 22 soirée Crique		
Novembre				le 6 Cassoulet	
Décembre			le 3 Castagnades		



En bref...

Atelier d'écriture

Marie KOEST du village, animera un atelier d'écriture un vendredi sur 2 à partir du 7 janvier.



La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables

La Communauté de Communes nous informe que le ramassage des ordures ménagères et des emballages recyclables va être modifié dans un souci d'optimisation et de maîtrise des coûts.

Cette collecte va se faire en points collectifs avec une fréquence adaptée aux points; concrètement, les conteneurs collectifs seront privilégiés aux conteneurs individuels. Cette nouvelle règle sera mise en place progressivement de manière à ce que toutes les communes soient en collecte en regroupement en 2026 au plus tard.

Il nous sera donc nécessaire de prévoir des emplacements adaptés en taille et en localisation ou de modifier les emplacements existants sur l'ensemble du territoire de la commune.

Chantier calade Oize

L'École Locale et Itinérante de la Pierre Sèche (ELIPS) va réaliser des travaux de réfection de calade au hameau de Oize dans le cadre d'un chantier participatif, aux dates prévisionnelles suivantes:

- Semaine 11: du 14 au 18 mars
- Semaine 17: du 25 au 29 avril
- Semaine 20: du 16 au 20 mai (si besoin)

Si vous êtes intéressés et disponibles, veuillez-vous faire connaître en Mairie, dès maintenant.

Dates des élections en 2022

- Les Présidentielles: les 10 et 24 avril
- Les Législatives: les 12 et 19 juin

Pour information:

Une refonte des listes électorales, est une opération matérielle qui consiste à remettre en forme les listes électorales, en supprimant les électeurs radiés et en reclassant les électeurs par ordre alphabétique, avec attribution d'un nouveau numéro d'ordre.

La refonte intègre également les changements de périmètre ou d'adresse des bureaux de vote

Un nouveau modèle de carte électorale vous sera transmis en début d'année 2022.

Cette nouvelle carte électorale évolue sur deux aspects:

- le rajout d'un QR code au recto, permettant d'accéder à un site internet d'information sur les élections
- 📕 la mise en valeur du numéro national d'électeur (NNE), qui est permanent, unique et propre à chaque électeur, et qui doit être renseigné pour le mandant et le mandataire dans le cadre de l'établissement d'une procuration à partir du 1er janvier 2022.

Pour l'élection présidentielle, les électeurs pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Journées citoyennes

2 journées citoyennes sont prévues les 26 mars et 25 juin 2022 avec au programme :

- construction de meubles en palettes, aménagement d'un atelier collectif
- atelier mosaïque sur les bancs en pierre; Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos vieilles assiettes et faïences dans le carton prévu à cet effet au 43 rue de Bourlenc.
- débroussaillage de chemins de randonnée, ramassage de déchets

PLU

Une réunion d'information sur l'avancement de notre PLU sera organisée le 15 février à 18h30 à la salle polyvalente.

Les détails sur l'organisation de cette séance seront diffusés en temps utiles, en fonction des possibilités liées à la conjoncture sanitaire.

Travaux sur le bâtiment de la cantine

Ce bâtiment accueille la cantine et un logement d'habitation. Au cours des fortes intempéries du 20 juin, la toiture de ce bâtiment a

été sérieusement endommagée; un grand nombre de tuiles ont été emportées ce qui a provoqué des dégâts dans le logement situé à l'étage.

Les travaux de remise en état (totalité de la toiture et l'isolation des combles) ont été pris en charge par notre assurance et les travaux réalisés fin décembre.

En parallèle, la façade a été décrépie et rejointée de manière à remettre à jour les pierres de construction. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la rénovation du centre du village.



En bref...

Une ludothèque au village!

En partenariat avec la CCBA et le centre social Le Palabre, la commission municipale jeunesse propose une ludothèque ouverte à tous (enfants, adolescents et adultes). À l'heure où on écrit ces mots, le projet n'a pas démarré. Mais si vous lisez ces lignes, la ludothèque aura débuté tous les mercredis de 10h à 12h, du 12 janvier jusqu'au 13 avril, à la salle des associations dans le centre du village.

La première séance de découverte est gratuite, pour la deuxième, une adhésion à l'association Le Palabre sera demandée (10 € par famille pour toute l'année, adhésion ouvrant accès à toutes les activités du Palabre).

Soyez tous les bienvenus sur ces temps-là!

L'équipe de la commission jeunesse, Émilie Hallauer, Amélie Moyon, Johanna Decia, Elianne Bernin, Valérie Mazade, et Christelle Meyer Au delà du 13 avril, l'animation de la ludothèque sera assurée par des bénévoles. Pour la suite, nous avons besoin de :

- jeux de société, jeux de construction (Kapla, Lego,...), jeux d'imagination (Playmobils, dinette,...)
- garages et voitures, fermes, animaux, puzzles
- autres merveilles stockées dans les greniers ou placards.

Jeux en très bon état et complets.

Également:

■ Tapis, petites chaises, petites tables

Vous pouvez déposer vos dons à la mairie sur les horaires d'ouverture au public ou directement à la salle des associations les mercredis matins à partir de janvier.



État civil

Décès

Monsieur Pierre CHARVAZ au Régenge, décédé le 18 décembre 2021, à l'âge de 97 ans

L'équipe de rédaction du P'tit Journal présente à sa famille ses sincères condoléances.

Naissance:

Ezéquiel, Tayeb MARTIN-FERRAND KOURGHALI
le 25 décembre 2021 au Village

De Candyce KOURGHALI et Florian MARTIN-FERRAND

L'équipe de rédaction du P'tit Journal souhaite la bienvenue à ce petit bonhomme.

PACS

Anaïs MOLLAR et Théo CHARRIERE le 5 novembre 2021 à La GRANGETTE

L'équipe de rédaction du P'tit Journal leur présente leurs félicitations.

La Mairie

Téléphone:

04 75 37 50 05

Adresse:

6 passage de la mairie 07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel:

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site: www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi: 8h – 12h Mercredi: 8h – 12h Vendredi: 8h - 12h





PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie Tél. 04 75 37 50 05